

IMPORTANT PASSENGER INFORMATION This document along with proper valid identification **MUST** be presented at Airline check-in counter for all flights.

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX PASSAGERS Ce document doit être présenté avec une pièce d'identité valide, au comptoir d'enregistrement de la compagnie aérienne, et ce pour tous les vols.

Passenger Information - Information passager

Booking # / No de réservation:	O3512764	1. MAHER MICHEL MR
Issue date / Date d'émission:	2009/05/11	2. VERROEULST SYLVIANE MME
Departure date / Date de départ:	2009/06/09	3. MAHER FRANCIS MR

Agency Information - Information agence

Agency / Agence:	V.RECOMPENSES A LA CARTE *D	Agent: NATHALIE
Phone / Tél.:	(450) 629-2733	
Email:	lavalcc@clubvoyages.com	
Fax:	(450) 669-1531	

Itinerary - Itinéraire

From / De	To / A	Flight/Vol	Date	Class(e)	Dep	Arr	Bag ¹	Via
MONTREAL-TRUDEAU YUL	CHARLES DE GAULLE CDG T3	TS210	09 Jun	P	20:10	08:55	23 KG	
NICE NCE T-1	MONTREAL-TRUDEAU YUL	TS649	26 Jun	P	08:20	10:40	23 KG	

¹ Poids maximum alloué, par passager

Departure Information - Information de départ

* LES PASSAGERS DOIVENT SE PRESENTER AU COMPTOIR D'ENREGISTREMENT A L'AEROPORT 3 HEURES AVANT LE DEPART. LES COMPTOIRS FERMENT 1 HEURE AVANT LE DEPART, SPECIALEMENT AUX ETATS UNIS.
 * IL EST DE LA RESPONSABILITE DES PASSAGERS DE VERIFIER L'HORAIRE DE LEUR VOL DANS LES 24 HEURES PRECEDENT LE DEPART.
 * LES VENTES SONT FERMES. TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT OU ANNULATION EST SUJETTE AUX CONDITIONS GENERALES DECRITES DANS LA BROCHURE DE VACANCES TRANSAT. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE.
 * IL EST DE LA RESPONSABILITE DES PASSAGERS D'OBTENIR A LEUR FRAIS, ET DE DETENIR AU MOMENT DU DEPART, TOUT DOCUMENT DE VOYAGE EXIGE PAR LES AUTORITES GOUVERNEMENTALES COMPETENTES.
 ***ATTENTION: MERCI DE VOUS ASSURER QUE LE NOM APPARAISSANT SUR CE DOCUMENT CORRESPOND A CELUI QUI FIGURE SUR LE DOCUMENT DE VOYAGE EXIGE SI LE PASSPORT N'EST PAS OBLIGATOIRE.

AIR TRANSAT (TS) AEROPORT INTERNATIONAL MONTREAL TRUDEAU
 POUR LA PRESELECTION DE SIEGES (FRAIS APPLICABLES A L'EXCEPTION DU CLUB TRANSAT).POUR CONFIRMATION DES HEURES DE DEPART DE VOL ET LES HEURES D'OUVERTURE DES COMPTOIRS D'ENREGISTREMENT, COMPOSEZ LE 1-877-872-6728 (CANADA/E.-U.) OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET www.airtransat.com

AIR TRANSAT (TS) AEROPORT NICE COTE D'AZUR, TERMINAL 1
 VEUILLEZ VERIFIER VOTRE HORAIRE DE VOL EN APPELANT L'AEROPORT AU 820 423 333 OU EN ALLANT SUR LE SITE www.airtransat.com. VOUS POUVEZ AUSSI APPELER AIR TRANSAT AU 00 800 80 65 3815.
 POUR OBTENIR ASSISTANCE, POUR UNE MODIFICATION OU UNE RESERVATION, VEUILLEZ APPELER VACANCES TRANS AT FRANCE AU 01 56 93 41 00.
 DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H A 17H, SAMEDI ET DIMANCHE FERME.

AVIS : CE BILLET ÉLECTRONIQUE EST ASSUJÉTI AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'AGENT DE RÉSERVATION (Y COMPRIS, DE FAÇON NON LIMITATIVE, CELLES ÉNONCÉES DANS LA BROCHURE DE VACANCES TRANSAT OU DE NOLITOURS, SELON LE CAS) AINSI QUE DES TARIFS DU TRANSPORTÉUR, LESQUELS DOCUMENTS FONT PARTIE INTÉGRANTE DES PRÉSENTES.

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DU PASSAGER DE SE CONFORMER AUX EXIGENCES GOUVERNEMENTALES EN MATIÈRE DE FORMALITÉS ET DE DOCUMENTATION D'ENTRÉE ET DE SORTIE.

LA CONVENTION DE VARSOVIE OU LA CONVENTION DE MONTRÉAL PEUVENT S'APPLIQUER SI LA DESTINATION FINALE DU PASSAGER OU TOUTE ESCALE EST SITUÉE DANS UN PAYS AUTRE QUE LE PAYS DE DÉPART. CES CONVENTIONS RÉGISSENT ET, DANS LA PLUPART DES CAS, LIMITENT LA RESPONSABILITÉ DU TRANSPORTÉUR EN CAS DE DÉCÈS OU DE BLESSURE CORPORELLE D'UN PASSAGER AINSI QU'EN CAS DE PERTE OU D'AVARIE DE BAGAGES. VOIR ÉGALEMENT LES AVIS INTITULÉS «AVIS AUX PASSAGERS INTERNATIONAUX CONCERNANT LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ» ET «AVIS DE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE BAGAGES».

LE TRANSPORTÉUR SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER LE TRANSPORT À TOUTE PERSONNE QUI S'EST PROCURÉ UN BILLET EN VIOLATION DES LOIS EN VIGUEUR OU DES TARIFS OU RÉGLEMENTS DU TRANSPORTÉUR.

CONDITIONS DU CONTRAT DE TRANSPORT

1. Au sens du présent contrat, «Billet» désigne ce billet de passage et bulletin de bagages ou, s'il y a lieu dans le cas d'un billet électronique, cet itinéraire-reçu, dont les présentes conditions et les avis joints font partie intégrante; «Transporteur» désigne toutes les compagnies aériennes qui transportent ou s'engagent à transporter le passager ou ses bagages en exécution du contrat de transport ou qui rendent tout autre service en relation avec ledit transport; «Billet électronique» désigne l'itinéraire-reçu émis par le Transporteur ou pour son compte, les coupons électroniques et, le cas échéant, un document d'embarquement; «Convention de Varsovie» désigne la Convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international, signée à Varsovie le 12 octobre 1929, ou cette même Convention modifiée à La Haye le 28 septembre 1955, selon que l'une ou l'autre est applicable; «Convention de Montréal» désigne la Convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international, signée à Montréal le 28 mai 1999.

2. Le transport effectué en vertu de ce Billet est soumis aux règles et limitations de responsabilité édictées par la Convention de Varsovie ou la Convention de Montréal, selon ce qui est prévu par la loi, sauf dans le cas où ce transport ne constitue pas un «transport international» au sens de la Convention qui s'applique.

3. Dans la mesure où leur contenu ne fait pas échec à ce qui précède, tout transport effectué et tous autres services rendus par chaque Transporteur sont régis par : (i) les stipulations figurant sur ce Billet, (ii) les tarifs applicables, (iii) les conditions de transport du Transporteur et la réglementation applicable, lesquelles sont réputées faire partie intégrante des présentes et peuvent être consultées sur demande dans les bureaux du Transporteur, à moins qu'il ne s'agisse de transports effectués entre un lieu situé sur le territoire des États-Unis ou du Canada et un autre lieu situé hors de ces territoires, auquel cas ce sont les tarifs en vigueur dans ces pays qui s'appliquent.

4. Le nom du Transporteur peut être inscrit en abrégé sur ce Billet, le nom entier et son abréviation figurant dans les tarifs, les conditions de transport, la réglementation ou les horaires du Transporteur; l'adresse du Transporteur est celle de l'aéroport de départ figurant sur ce Billet à côté de la première abréviation du nom du Transporteur; les arrêts prévus sont ceux qui sont indiqués sur ce Billet ou qui figurent sur les horaires du Transporteur comme des arrêts réguliers sur l'itinéraire du passager; le transport à exécuter par plusieurs transporteurs successifs est considéré comme une opération unique.

5. Un transporteur aérien qui émet un billet en vue d'un transport à effectuer sur les lignes d'un autre transporteur aérien n'agit qu'à titre de représentant de ce dernier.

6. Les exclusions ou limitations de responsabilité du Transporteur s'appliqueront et profiteront à ses agents, préposés ou représentants ainsi qu'à toute personne dont l'avion est utilisé par le Transporteur pour effectuer le transport, de même qu'aux agents, préposés ou représentants de ladite personne.

7. Les bagages enregistrés seront remis au porteur du bulletin de bagages. En cas de dommage causé aux bagages au cours d'un transport international, toute réclamation doit être faite par écrit au Transporteur immédiatement après la découverte du dommage ou, au plus tard, dans un délai de sept jours à compter de la réception des bagages; en cas de retard des bagages, la réclamation doit être faite dans un délai de vingt et un jours à compter de la livraison des bagages. Veuillez consulter les tarifs ou les conditions de transport pour les transports non internationaux.

8. Ce Billet est valide uniquement pour les dates et les vols qui y sont indiqués. Le prix du transport qui fait l'objet des présentes pourrait être modifié avant le commencement du transport. Le Transporteur est en droit de refuser le transport si le prix qui s'y applique n'a pas été acquitté.

9. Le Transporteur s'engage à faire de son mieux pour transporter le passager et ses bagages avec une diligence raisonnable. Les heures indiquées sur ce Billet, sur les horaires du Transporteur ou ailleurs ne sont pas garanties et ne font pas partie du présent contrat. Le Transporteur peut, sans préavis, se substituer d'autres transporteurs, utiliser d'autres avions, modifier ou supprimer les escales prévues sur ce Billet en cas de nécessité, ou modifier les horaires. Le Transporteur n'assume aucune responsabilité pour les correspondances ni les retards.

10. Le passager est tenu de se conformer aux prescriptions gouvernementales en matière de voyage, de présenter tous documents de sortie, d'entrée ou autres qui sont exigés, et d'arriver à l'aéroport à l'heure fixée par le Transporteur ou, si aucune heure n'a été fixée, au moins deux heures avant le départ.

11. Aucun agent, préposé ou représentant du Transporteur n'est habilité à modifier ni à supprimer une disposition quelconque du présent contrat.

Lorsque le transport en vertu de ce Billet est régi par la Convention de Montréal, la responsabilité du Transporteur peut être limitée en cas de retard, de décès ou de blessure corporelle d'un passager ainsi qu'en cas de retard, de destruction, de perte ou d'avarie des bagages. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les tarifs du Transporteur.

AVIS AUX PASSAGERS INTERNATIONAUX CONCERNANT LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ AUX TERMES DE LA CONVENTION DE VARSOVIE

Les passagers qui entreprennent un voyage dont la destination finale ou une escale est située dans un pays autre que le pays de départ sont avisés que les dispositions du traité connu sous le nom de Convention de Varsovie peuvent s'appliquer à l'ensemble de leur voyage, y compris toute portion effectuée à l'intérieur du pays de départ ou de destination. Pour les passagers qui entreprennent un voyage à destination ou au départ des États-Unis d'Amérique ou y comportant une escale prévue, la Convention et les contrats spéciaux de transport incorporés aux tarifs en vigueur prévoient que la responsabilité de certains transporteurs parties à ces contrats spéciaux est le plus souvent limitée, en cas de décès ou de blessure corporelle d'un passager, aux seuls dommages dont la preuve est apportée, sans que l'indemnité versée puisse excéder 75 000 USD par passager, et que jusqu'à concurrence de cette limite, la responsabilité du Transporteur n'est pas subordonnée à une faute de sa part. Pour les passagers qui voyagent par l'intermédiaire d'un transporteur non partie à ces contrats spéciaux ou qui entreprennent un voyage dont ni la destination, ni le point de départ, ni une escale prévue ne sont aux États-Unis d'Amérique, la responsabilité du Transporteur vis-à-vis de ces passagers en cas de décès ou de blessure corporelle est limitée dans la plupart des cas à une somme approximative de 10 000 USD ou de 20 000 USD. La liste nominative des transporteurs parties aux contrats spéciaux susvisés est tenue à la disposition du public dans toutes les agences de ces transporteurs et peut être consultée sur demande.

Les passagers peuvent obtenir une protection complémentaire en contractant une assurance auprès d'une compagnie privée. Une telle assurance n'est assujettie à aucune limitation de la responsabilité du Transporteur aux termes de la Convention de Varsovie ou des contrats spéciaux susvisés. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter un représentant du Transporteur ou de la compagnie d'assurances.

NOTE : La limitation de responsabilité de 75 000 USD susvisée comprend les honoraires et frais de justice. Toutefois, si une demande est introduite dans un État où la loi applicable prévoit que les honoraires et frais de justice sont attribués séparément, la limitation est de 58 000 USD, honoraires et frais de justice en sus.

AVIS DE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE BAGAGES AUX TERMES DE LA CONVENTION DE VARSOVIE

La responsabilité pour perte, retard ou avarie de bagages est limitée comme suit, sauf déclaration préalable d'une valeur supérieure et paiement d'un supplément : (1) pour les voyages exclusivement au Canada, à 750 CAD par passager ou pour les voyages exclusivement aux États-Unis, à un maximum de 1 250 USD par passager; (2) pour la plupart des voyages internationaux (y compris leurs portions nationales), à environ 9,07 USD la livre (20 USD le kilo) pour les bagages enregistrés et à 400 USD par passager pour les bagages non enregistrés. Le Transporteur n'est pas responsable des articles de valeur, fragiles ou périssables, lesquels doivent être placés dans un bagage à main de dimension réglementaire. Une valeur excédentaire ne peut être déclarée pour certains articles de valeur. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le Transporteur.

AVIS CONCERNANT LES REDEVANCES D'USAGE ET LES TAXES IMPOSÉES PAR LE GOUVERNEMENT

Vous pourriez avoir à acquitter d'autres taxes ou redevances non encore perçues, comme les taxes de départ ou les redevances pour l'aménagement des aéroports locaux.

ARTICLES DANGEREUX DANS LES BAGAGES

Veuillez consulter le Transporteur. De plus amples renseignements sont aussi disponibles au <http://www.catsa.gc.ca/english> ou au <http://www.catsa.gc.ca/francais>.

Passenger Information / Information passager

File / Dossier : O3512764 1. MAHER MICHEL MR
Ref : GYOOZC FORPAROB4U90610 2. VERROEULST SYLVIANE MME
Depart / Départ : 2009/06/09 **Nbr** : 3 3. MAHER FRANCIS MR
Agency / Agence : 4506292733

VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE AU FOURNISSEUR
AFIN DE RECEVOIR LES SERVICES RESERVES.
CE BON D'ECHANGE N'EST PAS TRANSFERABLE.

The Services / Les Services

FOURNISSEUR: EN ECHANGE DE CE BON, VEUILLEZ FOURNIR LES SERVICES SUIVANTS

CITADINES BASTILLE MARAIS
37,BOUL.RICHARD LENOIR
75011, PARIS
FRANCE
Tel: 01133141057903
(CITD)

CITADINES BAST.MARAIS APT

CITADINES BAST.MARAIS

TRIPLE

CONFIRMATION #50633326347

From / Du : 2009/06/10

To / Au : 2009/06/17

Dur. : 7 night(s)/nuit(s)

Additional Information / Informations additionnelles

LES SERVICES SUIVANTS SONT INCLUS:

* UN APPARTEMENT AVEC UNE CUISINETTE EQUIPEE.
.

LES SERVICES SUIVANTS NE SONT PAS INCLUS:

* LA TAXE DE SEJOUR (PAYABLE SUR PLACE).
* LE MENAGE.
.

NOTE: L'ENTRETIEN DE L'APPARTEMENT DOIT ETRE EFFECTUE OBLIGATOIREMENT
PAR LE CLIENT.
LES PRESTATIONS OPTIONNELLES SONT PAYABLES SUR PLACE.

Passenger Information / Information passager

File / Dossier : O3512764 1. MAHER MICHEL MR
Ref : GYOOZJ TURCDGSEIU90610
Depart / Départ : 2009/06/09 **Nbr** : 3
Agency / Agence : 4506292733

VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE AU FOURNISSEUR
AFIN DE RECEVOIR LES SERVICES RESERVES.
CE BON D'ECHANGE N'EST PAS TRANSFERABLE.

The Services / Les Services

FOURNISSEUR: EN ECHANGE DE CE BON, VEUILLEZ FOURNIR LES SERVICES SUIVANTS

LES BATEAUX PARISIENS
PORT DE LA BOURDONNAIS
PARIS
FRANCE
75007
Tel: 01133144113333
(@U05)

CROISIERE SEINE

CROISIERE SUR LA SEINE

From / Du : 2009/06/10
To / Au : 2009/06/10
Dur. : 0 night(s)/nuit(s)

Additional Information / Informations additionnelles

- * VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE A BATEAUX PARISIENS.
- * CE BON D'ECHANGE EST VALABLE POUR 1 PERSONNE.

CROISIERE SUR LA SEINE:
LAISSEZ-VOUS GUIDER LE TEMPS D'UNE CROISIERE D'UNE HEURE SUR LA SEINE,
ET ADMIRER LA RICHESSE ARCHITECTURALE DE LA CAPITALE.

POINT DE RENCONTRE : PORT DE LA BOURDONNAIS, PONTON 3, AU PIED DE LA TOUR EIFFEL
METRO *BIR-HAKEIM* OU *TROCADERO*, BUS 42 OU 82
JOURS DE DEPART : TOUS LES JOURS D'AVRIL A DECEMBRE
DU LUNDI AU VENDREDI DE JANVIER A MARS
HEURES DE DEPART : TOUTES LES 30 MINUTES D'AVRIL A SEPTEMBRE
TOUTES LES HEURES D'OCTOBRE A MARS
PREMIER DEPART A 10H00, DERNIER DEPART A 22H00

- * VOUCHER PAYABLE PAR: VACANCES TRANSAT, MONTREAL CANADA

Passenger Information / Information passager

File / Dossier : O3512764 2. VERROEULST SYLVIANE MME
Ref : GYOOZK TURCDGSEIU90610
Depart / Départ : 2009/06/09 **Nbr** : 3
Agency / Agence : 4506292733

VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE AU FOURNISSEUR
AFIN DE RECEVOIR LES SERVICES RESERVES.
CE BON D'ECHANGE N'EST PAS TRANSFERABLE.

The Services / Les Services

FOURNISSEUR: EN ECHANGE DE CE BON, VEUILLEZ FOURNIR LES SERVICES SUIVANTS

LES BATEAUX PARISIENS
PORT DE LA BOURDONNAIS
PARIS
FRANCE
75007
Tel: 01133144113333
(@U05)

CROISIERE SEINE

CROISIERE SUR LA SEINE

From / Du : 2009/06/10
To / Au : 2009/06/10
Dur. : 0 night(s)/nuit(s)

Additional Information / Informations additionnelles

- * VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE A BATEAUX PARISIENS.
- * CE BON D'ECHANGE EST VALABLE POUR 1 PERSONNE.

CROISIERE SUR LA SEINE:
LAISSEZ-VOUS GUIDER LE TEMPS D'UNE CROISIERE D'UNE HEURE SUR LA SEINE,
ET ADMIRER LA RICHESSE ARCHITECTURALE DE LA CAPITALE.

POINT DE RENCONTRE : PORT DE LA BOURDONNAIS, PONTON 3, AU PIED DE LA TOUR EIFFEL
METRO *BIR-HAKEIM* OU *TROCADERO*, BUS 42 OU 82
JOURS DE DEPART : TOUS LES JOURS D'AVRIL A DECEMBRE
DU LUNDI AU VENDREDI DE JANVIER A MARS
HEURES DE DEPART : TOUTES LES 30 MINUTES D'AVRIL A SEPTEMBRE
TOUTES LES HEURES D'OCTOBRE A MARS
PREMIER DEPART A 10H00, DERNIER DEPART A 22H00

- * VOUCHER PAYABLE PAR: VACANCES TRANSAT, MONTREAL CANADA

Passenger Information / Information passager

File / Dossier : O3512764 3. MAHER FRANCIS MR
Ref : GYOOZL TURCDGSEIU90610
Depart / Départ : 2009/06/09 **Nbr** : 3
Agency / Agence : 4506292733

VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE AU FOURNISSEUR
AFIN DE RECEVOIR LES SERVICES RESERVES.
CE BON D'ECHANGE N'EST PAS TRANSFERABLE.

The Services / Les Services

FOURNISSEUR: EN ECHANGE DE CE BON, VEUILLEZ FOURNIR LES SERVICES SUIVANTS

LES BATEAUX PARISIENS
PORT DE LA BOURDONNAIS
PARIS
FRANCE
75007
Tel: 01133144113333
(@U05)

CROISIERE SEINE

CROISIERE SUR LA SEINE

From / Du : 2009/06/10
To / Au : 2009/06/10
Dur. : 0 night(s)/nuit(s)

Additional Information / Informations additionnelles

- * VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE A BATEAUX PARISIENS.
- * CE BON D'ECHANGE EST VALABLE POUR 1 PERSONNE.

CROISIERE SUR LA SEINE:
LAISSEZ-VOUS GUIDER LE TEMPS D'UNE CROISIERE D'UNE HEURE SUR LA SEINE,
ET ADMIRER LA RICHESSE ARCHITECTURALE DE LA CAPITALE.

POINT DE RENCONTRE : PORT DE LA BOURDONNAIS, PONTON 3, AU PIED DE LA TOUR EIFFEL
METRO *BIR-HAKEIM* OU *TROCADERO*, BUS 42 OU 82
JOURS DE DEPART : TOUS LES JOURS D'AVRIL A DECEMBRE
DU LUNDI AU VENDREDI DE JANVIER A MARS
HEURES DE DEPART : TOUTES LES 30 MINUTES D'AVRIL A SEPTEMBRE
TOUTES LES HEURES D'OCTOBRE A MARS
PREMIER DEPART A 10H00, DERNIER DEPART A 22H00

- * VOUCHER PAYABLE PAR: VACANCES TRANSAT, MONTREAL CANADA

Passenger Information / Information passager

File / Dossier : O3512764 1. MAHER MICHEL MR
Ref : GYOOZM TRFCDGA56U90610
Depart / Départ : 2009/06/09 **Nbr** : 3
Agency / Agence : 4506292733

VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE AU FOURNISSEUR
AFIN DE RECEVOIR LES SERVICES RESERVES.
CE BON D'ECHANGE N'EST PAS TRANSFERABLE.

The Services / Les Services

FOURNISSEUR: EN ECHANGE DE CE BON, VEUILLEZ FOURNIR LES SERVICES SUIVANTS

CITYRAMA
2 RUE DES PYRAMIDES
PARIS
FR, FRANCE
75001
Tel: 01133144556000
(@U08)

TRF APT CDG / CITADIN.BASTILLE

Date : 2009/06/10

Additional Information / Informations additionnelles

TRANSFERT DE L'AEROPORT PARIS CHARLES DE GAULLE VERS VOTRE HOTEL

- * VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE A VOTRE TRANSFERISTE.
IDENTIFIABLE PAR UN PANNEAU ****VACANCES TRANSAT HOLIDAYS****
- * LE TRANSFERT SERA EFFECTUE EN MINI-BUS.
- * UNE VALISE PAR PERSONNE SERA ADMISE.
- * LE CHAUFFEUR NE PEUT ATTENDRE LES RETARDATAIRES. EN CAS DE RETARD
AUX DOUANES OU LORS DE LA RECEPTION DES BAGAGES, EN INFORMER LE TRANSFERISTE.
- * CE BON D'ECHANGE N'EST PAS REMBOURSABLE.

COORDONNEES DU FOURNISSEUR :

AIR CITY SERVICES
TEL : 01.49.21.13.02 (BUREAU OUVERT DE 09H00 A 19H00)
TEL : 0800.800.408 (NUMERO SANS FRAIS)

- * RESERVE ET PAYE PAR CITYRAMA

Passenger Information / Information passager

File / Dossier : O3512764 2. VERROEULST SYLVIANE MME
Ref : GYOOZN TRFCDGA56U90610
Depart / Départ : 2009/06/09 **Nbr** : 3
Agency / Agence : 4506292733

VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE AU FOURNISSEUR
AFIN DE RECEVOIR LES SERVICES RESERVES.
CE BON D'ECHANGE N'EST PAS TRANSFERABLE.

The Services / Les Services

FOURNISSEUR: EN ECHANGE DE CE BON, VEUILLEZ FOURNIR LES SERVICES SUIVANTS

CITYRAMA
2 RUE DES PYRAMIDES
PARIS
FR, FRANCE
75001
Tel: 01133144556000
(@U08)

TRF APT CDG / CITADIN.BASTILLE

Date : 2009/06/10

Additional Information / Informations additionnelles

TRANSFERT DE L'AEROPORT PARIS CHARLES DE GAULLE VERS VOTRE HOTEL

- * VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE A VOTRE TRANSFERISTE.
IDENTIFIABLE PAR UN PANNEAU ****VACANCES TRANSAT HOLIDAYS****
- * LE TRANSFERT SERA EFFECTUE EN MINI-BUS.
- * UNE VALISE PAR PERSONNE SERA ADMISE.
- * LE CHAUFFEUR NE PEUT ATTENDRE LES RETARDATAIRES. EN CAS DE RETARD
AUX DOUANES OU LORS DE LA RECEPTION DES BAGAGES, EN INFORMER LE TRANSFERISTE.
- * CE BON D'ECHANGE N'EST PAS REMBOURSABLE.

COORDONNEES DU FOURNISSEUR :

AIR CITY SERVICES
TEL : 01.49.21.13.02 (BUREAU OUVERT DE 09H00 A 19H00)
TEL : 0800.800.408 (NUMERO SANS FRAIS)

- * RESERVE ET PAYE PAR CITYRAMA

Passenger Information / Information passager

File / Dossier : O3512764 3. MAHER FRANCIS MR
Ref : GYOOZO TRFCDGA56U90610
Depart / Départ : 2009/06/09 **Nbr** : 3
Agency / Agence : 4506292733

VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE AU FOURNISSEUR
AFIN DE RECEVOIR LES SERVICES RESERVES.
CE BON D'ECHANGE N'EST PAS TRANSFERABLE.

The Services / Les Services

FOURNISSEUR: EN ECHANGE DE CE BON, VEUILLEZ FOURNIR LES SERVICES SUIVANTS

CITYRAMA
2 RUE DES PYRAMIDES
PARIS
FR, FRANCE
75001
Tel: 01133144556000
(@U08)

TRF APT CDG / CITADIN.BASTILLE

Date : 2009/06/10

Additional Information / Informations additionnelles

TRANSFERT DE L'AEROPORT PARIS CHARLES DE GAULLE VERS VOTRE HOTEL

- * VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE A VOTRE TRANSFERISTE.
IDENTIFIABLE PAR UN PANNEAU ****VACANCES TRANSAT HOLIDAYS****
- * LE TRANSFERT SERA EFFECTUE EN MINI-BUS.
- * UNE VALISE PAR PERSONNE SERA ADMISE.
- * LE CHAUFFEUR NE PEUT ATTENDRE LES RETARDATAIRES. EN CAS DE RETARD
AUX DOUANES OU LORS DE LA RECEPTION DES BAGAGES, EN INFORMER LE TRANSFERISTE.
- * CE BON D'ECHANGE N'EST PAS REMBOURSABLE.

COORDONNEES DU FOURNISSEUR :

AIR CITY SERVICES
TEL : 01.49.21.13.02 (BUREAU OUVERT DE 09H00 A 19H00)
TEL : 0800.800.408 (NUMERO SANS FRAIS)

- * RESERVE ET PAYE PAR CITYRAMA

Passenger Information / Information passager

File / Dossier : O3512764 1. MAHER MICHEL MR
Ref : GYOOYZ TUREURCREU90610
Depart / Départ : 2009/06/09 **Nbr** : 3
Agency / Agence : 4506292733

VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE AU FOURNISSEUR
AFIN DE RECEVOIR LES SERVICES RESERVES.
CE BON D'ECHANGE N'EST PAS TRANSFERABLE.

The Services / Les Services

FOURNISSEUR: EN ECHANGE DE CE BON, VEUILLEZ FOURNIR LES SERVICES SUIVANTS

**VACANCES TRANSAT HOLIDAYS
(VATH)**

PROMOTION

CERTIFICAT-CADEAU VOYAGE DE 100\$

From / Du : 2009/06/10
To / Au : 2009/06/10
Dur. : 0 night(s)/nuit(s)

Additional Information / Informations additionnelles

CE COUPON ACCORDE AUX PASSAGERS MENTIONNES CI-HAUT UNE REDUCTION DE 100\$ CAD
PAR ADULTE APPLICABLE A TOUT FORFAIT SUD DE VACANCES TRANSAT, RESERVE
AU PLUS TARD LE 31 OCTOBRE 2009, POUR UN VOYAGE EFFECTUE ENTRE
LE 1ER NOVEMBRE 2009 ET LE 31 OCTOBRE 2010.

CE COUPON EST NON TRANSFERABLE, N'A AUCUNE VALEUR EN ESPECES, NE S'APPLIQUE PAS
AUX RESERVATIONS DE VOLS SEULEMENT ET NE PEUT ETRE APPLIQUE A UN VOYAGE EFFECTUE
PENDANT LES PERIODES DE NOEL, DU NOUVEL AN, DE PAQUES, DE LA RELACHE SCOLAIRE
ET DES VACANCES DE LA CONSTRUCTION (QUEBEC).

POUR OBTENIR LA REDUCTION CI-HAUT MENTIONNE, VEUILLEZ PRESENTER CE CERTIFICAT
A VOTRE AGENT DE VOYAGES.

MERCI D'AVOIR CHOISI NOLITOURS ET VACANCES TRANSAT.

Passenger Information / Information passager

File / Dossier : O3512764 2. VERROEULST SYLVIANE MME
Ref : GYOOZA TUREURCREU90610
Depart / Départ : 2009/06/09 **Nbr** : 3
Agency / Agence : 4506292733

VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE AU FOURNISSEUR
AFIN DE RECEVOIR LES SERVICES RESERVES.
CE BON D'ECHANGE N'EST PAS TRANSFERABLE.

The Services / Les Services

FOURNISSEUR: EN ECHANGE DE CE BON, VEUILLEZ FOURNIR LES SERVICES SUIVANTS

**VACANCES TRANSAT HOLIDAYS
(VATH)**

PROMOTION

CERTIFICAT-CADEAU VOYAGE DE 100\$

From / Du : 2009/06/10
To / Au : 2009/06/10
Dur. : 0 night(s)/nuit(s)

Additional Information / Informations additionnelles

CE COUPON ACCORDE AUX PASSAGERS MENTIONNES CI-HAUT UNE REDUCTION DE 100\$ CAD
PAR ADULTE APPLICABLE A TOUT FORFAIT SUD DE VACANCES TRANSAT, RESERVE
AU PLUS TARD LE 31 OCTOBRE 2009, POUR UN VOYAGE EFFECTUE ENTRE
LE 1ER NOVEMBRE 2009 ET LE 31 OCTOBRE 2010.

CE COUPON EST NON TRANSFERABLE, N'A AUCUNE VALEUR EN ESPECES, NE S'APPLIQUE PAS
AUX RESERVATIONS DE VOLS SEULEMENT ET NE PEUT ETRE APPLIQUE A UN VOYAGE EFFECTUE
PENDANT LES PERIODES DE NOEL, DU NOUVEL AN, DE PAQUES, DE LA RELACHE SCOLAIRE
ET DES VACANCES DE LA CONSTRUCTION (QUEBEC).

POUR OBTENIR LA REDUCTION CI-HAUT MENTIONNE, VEUILLEZ PRESENTER CE CERTIFICAT
A VOTRE AGENT DE VOYAGES.

MERCI D'AVOIR CHOISI NOLITOURS ET VACANCES TRANSAT.

Passenger Information / Information passager

File / Dossier : O3512764 3. MAHER FRANCIS MR
Ref : GYOOZB TUREURCREU90610
Depart / Départ : 2009/06/09 **Nbr** : 3
Agency / Agence : 4506292733

VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE AU FOURNISSEUR
AFIN DE RECEVOIR LES SERVICES RESERVES.
CE BON D'ECHANGE N'EST PAS TRANSFERABLE.

The Services / Les Services

FOURNISSEUR: EN ECHANGE DE CE BON, VEUILLEZ FOURNIR LES SERVICES SUIVANTS

**VACANCES TRANSAT HOLIDAYS
(VATH)**

PROMOTION

CERTIFICAT-CADEAU VOYAGE DE 100\$

From / Du : 2009/06/10
To / Au : 2009/06/10
Dur. : 0 night(s)/nuit(s)

Additional Information / Informations additionnelles

CE COUPON ACCORDE AUX PASSAGERS MENTIONNES CI-HAUT UNE REDUCTION DE 100\$ CAD
PAR ADULTE APPLICABLE A TOUT FORFAIT SUD DE VACANCES TRANSAT, RESERVE
AU PLUS TARD LE 31 OCTOBRE 2009, POUR UN VOYAGE EFFECTUE ENTRE
LE 1ER NOVEMBRE 2009 ET LE 31 OCTOBRE 2010.

CE COUPON EST NON TRANSFERABLE, N'A AUCUNE VALEUR EN ESPECES, NE S'APPLIQUE PAS
AUX RESERVATIONS DE VOLS SEULEMENT ET NE PEUT ETRE APPLIQUE A UN VOYAGE EFFECTUE
PENDANT LES PERIODES DE NOEL, DU NOUVEL AN, DE PAQUES, DE LA RELACHE SCOLAIRE
ET DES VACANCES DE LA CONSTRUCTION (QUEBEC).

POUR OBTENIR LA REDUCTION CI-HAUT MENTIONNE, VEUILLEZ PRESENTER CE CERTIFICAT
A VOTRE AGENT DE VOYAGES.

MERCI D'AVOIR CHOISI NOLITOURS ET VACANCES TRANSAT.

Passenger Information / Information passager

File / Dossier : O3512764 1. MAHER MICHEL MR
Ref : GYSYPP CARFNAUEDU90617
Depart / Départ : 2009/06/09 **Nbr** : 3
Agency / Agence : 4506292733

VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE AU FOURNISSEUR
 AFIN DE RECEVOIR LES SERVICES RESERVES.
 CE BON D'ECHANGE N'EST PAS TRANSFERABLE.

The Services / Les Services

FOURNISSEUR: EN ECHANGE DE CE BON, VEUILLEZ FOURNIR LES SERVICES SUIVANTS

HERTZ FRANCE
HERTZ ACCT # 2666 6022 997 9
HERTZ RATE CODE:
IATA #: 69580276
BOOKING #:
Tel: (0) 13938-3000
(/FH0)

CAT.D(IDMR)INTERM. N.INS UPGRD

HERTZ FRANCE PLAN DE BASE

CONFIRMATION # E35542521F7
 IT VHPR

	Date	Flight/Vol	Time/Heure	Location/Endroit
Pick-up/Prise	2009/06/17		10:00	PARIS / GARE DE LYON, 193 RUE DE BERCY, PARIS 75012
Return/Remise	2009/06/26		10:00	NICE / AIRPORT, NICE COTE D'AZUR AIRPORT

Dur. : 9day(s)/jour(s)

Additional Information / Informations additionnelles

FORMALITES:

- * AGE MINIMUM DU CONDUCTEUR:21 ANS SAUF CAT.E,G ET X: 30 ANS
- * PERMIS DE CONDUIRE: EN COURS DE VALIDITE (UN AN ET TROIS ANS POUR CATEGORIE E, G ET X), EMIS DANS LE PAYS DE RESIDENCE.
- * DEPOT: UNE EMPREINTE DE CARTE DE CREDIT EST OBLIGATOIRE
- * PRISE DU VEHICULE: L'HEURE DE PRISE DU VEHICULE DETERMINE L'HEURE DE REMISE, TOUT RETARD SERA SUJET A DES FRAIS PAYABLES SUR PLACE AU TARIF LOCAL PLUS T.V.A. PRISE A L'ARPT DE BALE/MULHOUSE: COTE FRANCAIS SEULEMENT.
- CES PRIX COMPRENNENT:
- * KILOMETRAGE ILLIMITE - T.V.A (TAXE LOCALE A 19.6%) - PROTECTION RESPONSABILITE CIVILE (MONTANT DE COUVERTURE VARIABLE SELON LES PAYS) - ASSISTANCE ROUTIERE
- CES PRIX NE COMPRENNENT PAS:
- * C.D.W.PROTECTION COLLISION - P.I.PROTECTION CONDUCTEUR ET PASSAGERS
- * T.P.PROTECTION VOL DU VEHICULE (AVEC FRANCHISE NON-RACHETABLE APPLICABLE AUX PROTECTIONS C.D.W. ET T.P.)
- * FRAIS POUR JEUNE CONDUCTEUR DE MOINS DE 25 ANS - FRAIS CONDUCTEUR ADDITIONNEL
- * FRAIS DE PRISE AUX AEROPORTS ET CENTRE-VILLE - FRAIS D'ABANDON SI APPLICABLE
- LOCATION D'UN SIEGE POUR BEBE OU ENFANT - FRAIS POUR UNE PRISE DANS LES ALPES (CHAMONIX) ET EN CORSE
- * VOLS DES BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS DANS LA VOITURE, CARBURANT, CONTRAVENTIONS, FRAIS D'ENTRETIENS NORMAUX DU VEHICULE (CHANGEMENT D'HUILE, GRAISSAGE, FILTRE A AIR MAIN D'OEUVRE ECT.), FRAIS DE REPARATION DU PARE-BRISE, RETROVISEURS, VITRES, SUITE A UNE CREVAISON, TOUS DOMMAGES CAUSES AUX PNEUS ET AUX ROUES ETC. - TAXE D'IMMATRICULATION.

Passenger Information / Information passager

File / Dossier : O3512764 1. MAHER MICHEL MR
Ref : GYSYPY INFOHERTZU90617
Depart / Départ : 2009/06/09 **Nbr** : 3
Agency / Agence : 4506292733

VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE AU FOURNISSEUR
AFIN DE RECEVOIR LES SERVICES RESERVES.
CE BON D'ECHANGE N'EST PAS TRANSFERABLE.

The Services / Les Services

FOURNISSEUR: EN ECHANGE DE CE BON, VEUILLEZ FOURNIR LES SERVICES SUIVANTS

**VACANCES TRANSAT HOLIDAYS
(VATH)**

SUPPLEMENTARY HERTZ INFO

INFORMATION GENERALE POUR LOCATION

From / Du : 2009/06/17
To / Au : 2009/06/26
Dur. : 9 night(s)/nuit(s)

Additional Information / Informations additionnelles

* PERMIS DE CONDUIRE: EN COURS DE VALIDITE (UN AN ET PLUS), EMIS DANS LE PAYS DE RESIDENCE.
* TOUT RETARD POUR LA REMISE, JOURS ADDITIONNELS, DEMANDE PAR LE CLIENT D'UN MODELE DE CATEGORIE SUPERIEURE SERONT FACTURES SUR PLACE AU TARIF LOCAL.
* HERTZ SE RESERVE LE DROIT DE SUSTITUER A TOUT MODELE, UN MODELE SIMILAIRE OU SUPERIEUR.
* RETOUR ANTICIPE: AUCUN REMBOURSEMENT POUR LA PORTION NON-UTILISEE.
* MOTEUR DIESEL:HERTZ NE PEUT EN GARANTIR LA DISPONIBILITE MAIS FERA SON POSSIBLE POUR REpondre A LA DEMANDE DU CLIENT.
* A PROPOS DES PROTECTIONS: VACANCES TRANSAT RECOMMANDE FORTEMENT L'ACHAT D'ASSURANCE DE VOITURE. DIFFERENTS PROGRAMMES DE PROTECTION SONT OFFERT PAR HERTZ. DANS LE CAS OU VOUS DECLINEZ L'OFFRE DE PROTECTION DE HERTZ OU QUE VOUS ESTIMEZ ETRE COUVERT PAR UN AUTRE ORGANISME, IL FAUT PRENDRE EN CONSIDERATION QU'EN CAS DE PROBLEME, HERTZ S'ADRESSERA A VOUS CAR VOUS ETES LA PERSONNE RESPONSABLE SIGNATAIRE DU CONTRAT.VOTRE RESPONSABILITE IMPLIQUE LA VALEUR A NEUF DE LA VOITURE ET PARFOIS LE MANQUE A GAGNER DES JOURS DE LOCATION PERDUS.
* PRISE DU VEHICULE: IL EST IMPORTANT QU'AVANT DE SIGNER LE CONTRAT,VOUS PRENIEZ LE TEMPS DE COMPRENDRE LES INFORMATIONS MENTIONNEES SUR CE DERNIER ET SI NECESSAIRE DE VOUS FAIRE EXPLIQUER LE CONTENU DU CONTRAT PAR UN REPRESENTANT DE HERTZ
* PRENEZ LE TEMPS DE CONTROLER L'ETAT DU VEHICULE ET DE SIGNALER A HERTZ TOUT DOMMAGE QUI DEVRA ETRE NOTE.
*CARTE DE CREDIT OBLIGATOIRE AU NOM DE LA PERSONNE INSCRITE SUR LE BON D'ECHANGE CERTAINES CATEGORIES REQUIERENT DEUX (2) CARTES DE CREDIT DONT UNE AMERICAN EXPRESS OU DINERS CLUB.
* DEPOT DE GARANTIE: UN MONTANT DETERMINE PAR LA CATEGORIE LOUEE SERA BLOQUE SUR VOTRE CARTE DE CREDIT ET REMIS AU RETOUR DU VEHICULE MOINS LES FRAIS EVENTUELS.
* REMISE DU VEHICULE:DEMANDEZ UNE COPIE DE LA FACTURE
* PERMIS DE CIRCULER: HERTZ N'AUTORISE PAS LA CIRCULATION DANS CERTAINS PAYS.
* POUR UNE PRISE EN ALLEMAGNE OU EN AUTRICHE,LES VEHICULES SAUF DE TYPE MERCEDES BMW, VOLKSWAGEN, AUDI ET DECAPOTABLE SONT AUTORISES A CIRCULER EN POLOGNE, HONGRIE, REPUBLIQUE TCHEQUE ,SLOVAQUIE, SLOVENIE, CROATIE ET ITALIE. POUR TOUS CES PAYS, IL EST NECESSAIRE DE MENTIONNER AU MOMENT DE LA RESERVATION ET AUSSI DE LA PRISE DU VEHICULE VOTRE DESIR DE TRAVERSER LES FRONTIERES DES PAYS CITES CI-DESSUS. IL EST DE VOTRE RESPONSABILITE DE VOUS ASSURER AUPRES DE HERTZ QUE VOUS POURREZ CIRCULER DANS LES PAYS QUE VOUS SOUHAITEZ VISITER. UNE SURCHARGE POUR VOYAGER A L'EXTERIEUR DU PAYS PEUT ETRE APPLICABLE.
LES INFORMATIONS MENTIONNEES CI-DESSUS SONT DONNEES A TITRE INDICATIF. ELLES PEUVENT ETRE MODIFIEES SANS PREAVIS.

Passenger Information / Information passager

File / Dossier : O3512764 1. MAHER MICHEL MR
Ref : GYOOZP TRFCDBGH56U90617
Depart / Départ : 2009/06/09 **Nbr** : 3
Agency / Agence : 4506292733

VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE AU FOURNISSEUR
AFIN DE RECEVOIR LES SERVICES RESERVES.
CE BON D'ECHANGE N'EST PAS TRANSFERABLE.

The Services / Les Services

FOURNISSEUR: EN ECHANGE DE CE BON, VEUILLEZ FOURNIR LES SERVICES SUIVANTS

CITYRAMA
2 RUE DES PYRAMIDES
PARIS
FR, FRANCE
75001
Tel: 01133144556000
(@U08)

CITADIN.BASTILLE / APT CDG

Date : 2009/06/17

Additional Information / Informations additionnelles

TRANSFERT DE VOTRE HOTEL A L'AEROPORT PARIS CHARLES DE GAULLE

- * VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE A VOTRE TRANSFERISTE LORS DU DEPART DE VOTRE HOTEL.
- * LE TRANSFERT SERA EFFECTUE EN MINI-BUS.
- * UNE VALISE PAR PERSONNE SERA ADMISE.
- * LE CHAUFFEUR NE PEUT ATTENDRE LES RETARDATAIRES.
- * CE BON D'ECHANGE N'EST PAS REMBOURSABLE.

LE CLIENT EST ENTIEREMENT RESPONSABLE DE RECONFIRMER L'HEURE DE DEPART DE L'HOTEL AUPRES DU FOURNISSEUR, LA VEILLE A PARTIR DE 13H00.

COORDONNEES DU FOURNISSEUR :

AIR CITY SERVICES
TEL : 01.49.21.13.02 (BUREAU OUVERT DE 09H00 A 19H00)
TEL : 0800.800.408 (NUMERO SANS FRAIS)

- * RESERVE ET PAYE PAR CITYRAMA

Passenger Information / Information passager

File / Dossier : O3512764 2. VERROEULST SYLVIANE MME
Ref : GYOOZQ TRFCDGH56U90617
Depart / Départ : 2009/06/09 **Nbr** : 3
Agency / Agence : 4506292733

VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE AU FOURNISSEUR
AFIN DE RECEVOIR LES SERVICES RESERVES.
CE BON D'ECHANGE N'EST PAS TRANSFERABLE.

The Services / Les Services

FOURNISSEUR: EN ECHANGE DE CE BON, VEUILLEZ FOURNIR LES SERVICES SUIVANTS

CITYRAMA
2 RUE DES PYRAMIDES
PARIS
FR, FRANCE
75001
Tel: 01133144556000
(@U08)

CITADIN.BASTILLE / APT CDG

Date : 2009/06/17

Additional Information / Informations additionnelles

TRANSFERT DE VOTRE HOTEL A L'AEROPORT PARIS CHARLES DE GAULLE

- * VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE A VOTRE TRANSFERISTE LORS DU DEPART DE VOTRE HOTEL.
- * LE TRANSFERT SERA EFFECTUE EN MINI-BUS.
- * UNE VALISE PAR PERSONNE SERA ADMISE.
- * LE CHAUFFEUR NE PEUT ATTENDRE LES RETARDATAIRES.
- * CE BON D'ECHANGE N'EST PAS REMBOURSABLE.

LE CLIENT EST ENTIEREMENT RESPONSABLE DE RECONFIRMER L'HEURE DE DEPART DE L'HOTEL AUPRES DU FOURNISSEUR, LA VEILLE A PARTIR DE 13H00.

COORDONNEES DU FOURNISSEUR :

AIR CITY SERVICES
TEL : 01.49.21.13.02 (BUREAU OUVERT DE 09H00 A 19H00)
TEL : 0800.800.408 (NUMERO SANS FRAIS)

- * RESERVE ET PAYE PAR CITYRAMA

Passenger Information / Information passager

File / Dossier : O3512764 3. MAHER FRANCIS MR
Ref : GYOOZR TRFCDGH56U90617
Depart / Départ : 2009/06/09 **Nbr** : 3
Agency / Agence : 4506292733

VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE AU FOURNISSEUR
AFIN DE RECEVOIR LES SERVICES RESERVES.
CE BON D'ECHANGE N'EST PAS TRANSFERABLE.

The Services / Les Services

FOURNISSEUR: EN ECHANGE DE CE BON, VEUILLEZ FOURNIR LES SERVICES SUIVANTS

CITYRAMA
2 RUE DES PYRAMIDES
PARIS
FR, FRANCE
75001
Tel: 01133144556000
(@U08)

CITADIN.BASTILLE / APT CDG

Date : 2009/06/17

Additional Information / Informations additionnelles

TRANSFERT DE VOTRE HOTEL A L'AEROPORT PARIS CHARLES DE GAULLE

- * VEUILLEZ REMETTRE CE BON D'ECHANGE A VOTRE TRANSFERISTE
LORS DU DEPART DE VOTRE HOTEL.
- * LE TRANSFERT SERA EFFECTUE EN MINI-BUS.
- * UNE VALISE PAR PERSONNE SERA ADMISE.
- * LE CHAUFFEUR NE PEUT ATTENDRE LES RETARDATAIRES.
- * CE BON D'ECHANGE N'EST PAS REMBOURSABLE.

LE CLIENT EST ENTIEREMENT RESPONSABLE DE RECONFIRMER L'HEURE DE DEPART
DE L'HOTEL AUPRES DU FOURNISSEUR, LA VEILLE A PARTIR DE 13H00.

COORDONNEES DU FOURNISSEUR :

AIR CITY SERVICES
TEL : 01.49.21.13.02 (BUREAU OUVERT DE 09H00 A 19H00)
TEL : 0800.800.408 (NUMERO SANS FRAIS)

- * RESERVE ET PAYE PAR CITYRAMA